

L'agriculture du Pilat

La vocation agricole du Pilat est indéniable. Ses paysages, allant des vignes en terrasses sur les coteaux du Rhône jusqu'aux prairies d'altitude du plateau de Saint-Genest-Malifaux, sont façonnés par de nombreuses générations d'agriculteurs...

Dossier
documentaire

Cette tradition agricole, aujourd'hui encore très active, permet au Pilat de se démarquer par ses nombreux produits de qualité, valorisés au travers de filières longues et courtes. Et, si le secteur agricole produit en quantité non négligeable, il joue aussi un rôle essentiel sur le territoire en termes d'emploi, d'économie et d'environnement.

Ce secteur a aujourd'hui de nombreux défis à relever tels que la protection des surfaces agricoles, l'installation des jeunes agriculteurs ou encore l'adaptation au changement climatique.

A travers ce dossier, dont les éléments sont issus d'un observatoire de l'agriculture pilatoise mis en place par le Parc naturel régional du Pilat, c'est une image actualisée de la structure de ce secteur économique majeur qui est portée à la connaissance de tous.



D'abord des Hommes...

En 2010, plus de 4 850 personnes ont travaillé dans les exploitations agricoles du Pilat de façon régulière ou occasionnelle.

Les chefs d'exploitation, des hommes dont le profil évolue

Dans le Pilat, 56 % des chefs d'exploitation sont des hommes de plus de 40 ans. Ils n'ont généralement pas suivi de longues études, la majorité d'entre eux n'ayant pas le baccalauréat.

Néanmoins, un chef d'exploitation sur cinq a obtenu un diplôme d'études supérieures de niveau bac +2 ou plus. Au fil des années cette proportion progresse, puisqu'en 2000 ils étaient moitié moins à détenir ce type de diplôme.

De plus, la plupart des chefs d'exploitation du Pilat travaille à temps complet sur l'exploitation. 20 % d'entre eux sont pluriactifs, ce qui n'implique pas forcément qu'ils consacrent moins d'un temps de travail complet sur l'exploitation.

Une main d'œuvre familiale non négligeable

La main d'œuvre familiale, autre que les chefs d'exploitation, participe aux activités agricoles de l'exploitation sans être salariée pour autant.

Elle comprend généralement les conjoints de chefs d'exploitation, mais aussi des parents à la retraite ou d'autres membres de la famille.

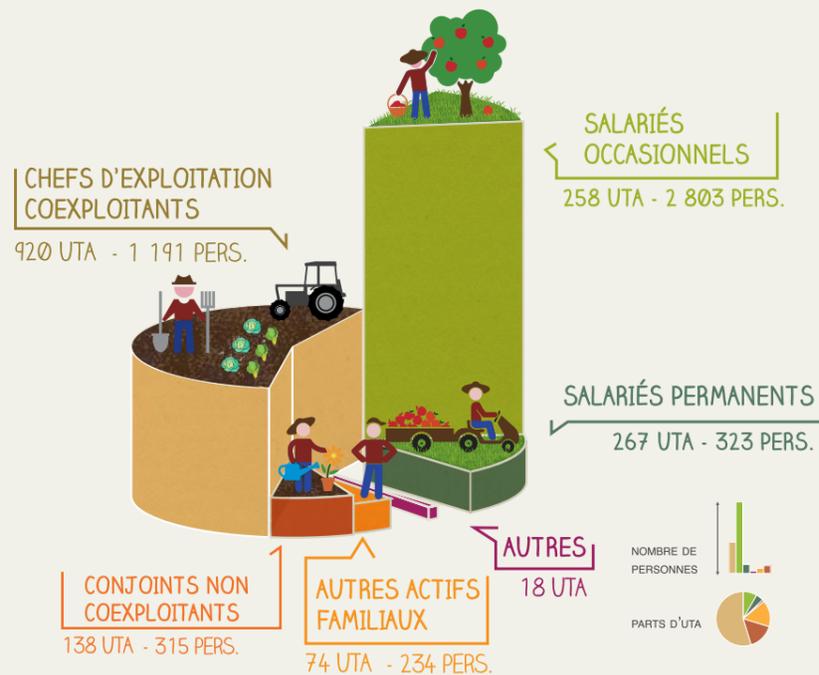
La majorité de cette main d'œuvre travaille moins d'un quart de temps sur l'exploitation. Néanmoins 22 % des conjoints d'exploitants et 10 % des autres actifs familiaux travaillent à temps complet sur l'exploitation.

Les femmes impliquées dans l'activité agricole

Un quart des emplois agricoles du Pilat est occupé par des femmes qui, pour la plupart, sont des chefs d'exploitation et des conjoints non coexploitants.



Répartition des emplois agricoles en fonction des statuts



Les chefs d'exploitation fournissent plus de la moitié du travail agricole, le reste étant assuré par de la main d'œuvre familiale (hors chefs d'exploitation) ou par des salariés agricoles. Ces derniers, permanents ou non, représentent près d'un tiers de la main d'œuvre agricole.

Les salariés occasionnels, assez nombreux, ne travaillent que sur une courte durée de l'année, principalement dans les vignes et les vergers.

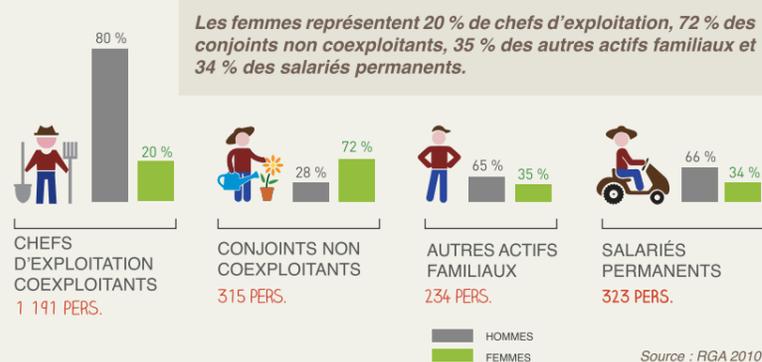
JARGON : L'UTA

L'Unité de Travail Annuel (UTA) est le volume de travail effectué par une personne à temps complet durant une année.

Source : RGA (Recensement Général Agricole) 2010



Proportion de femmes selon le type d'actifs (en nombre de personnes)



...et des entreprises agricoles

Sur le territoire du Pilat, 953 exploitations agricoles ont été recensées en 2010.

Celles-ci présentent des caractéristiques bien différentes en termes d'organisation, de superficies et de productions.

Des entreprises majoritairement individuelles

Dans le Pilat, les trois quarts des exploitations agricoles sont individuelles, les autres étant sous formes sociétaires telles que le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) ou l'EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée).

Toutefois, même si les formes sociétaires sont moins nombreuses, elles représentent un volume de travail tout aussi important (même nombre d'UTA) et exploitent presque autant de surfaces que les formes individuelles.

De nombreuses entreprises de petite taille

Dans le Pilat, près de la moitié des exploitations agricoles sont qualifiées de « petites » en terme de dimension économique : leur PBS, c'est-à-dire leur chiffre d'affaires potentiel, est inférieur à 25 000 €.

Des superficies limitées, généralement en location

Avec une Surface Agricole Utilisée (SAU)¹ moyenne par exploitation de 26 ha en 2010, les exploitations du Pilat sont largement en dessous de la moyenne nationale de 55 ha. La nature des productions (viticulture et arboriculture notamment) explique cet écart. 81 % des exploitations du Pilat exploitent moins de 50 ha et seulement 1 % plus de 100 ha.

En 2010, 72 % de la surface utilisée par les exploitations agricoles est en location, principalement à des tiers, et dans une moindre mesure à des associés. Ainsi, seul 27 % de la SAU appartient aux agriculteurs qui l'exploitent.

¹ La SAU correspond à la superficie totale de l'exploitation, à laquelle sont soustraits les surfaces occupées par les bâtiments, les landes et friches non productives, les bois et les espaces non agricoles.

Des agriculteurs et agricultrices solidaires

Les agriculteurs du Pilat s'organisent collectivement, notamment pour travailler ou pour valoriser leurs produits.

Ainsi, 15 % des exploitations utilisent du matériel des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), qui sont au nombre de 28 sur le territoire et auxquelles elles adhèrent.

Les agriculteurs se regroupent aussi en syndicats pour promouvoir des activités ou des produits agricoles.



JARGON : LA PBS

La taille économique d'une exploitation se détermine avec un indicateur : la Production Brute Standard (PBS) qui est le produit, ou chiffre d'affaires, qu'une exploitation peut potentiellement générer annuellement compte tenu de son cheptel et/ou de ses surfaces.

Ainsi, à partir de leur PBS, les exploitations agricoles peuvent être classées selon leur taille économique : petite ou moyenne / grande (PBS > 25 000 €).



De façon générale, les exploitations d'élevage ont une SAU plus importante que celles en arboriculture ou en viticulture.

Pour des productions adaptées à un territoire contrasté

Un territoire, des opportunités multiples

Les différents climats qui règnent sur le Pilat, avec d'autres facteurs plus localisés tels que le sol ou l'exposition, font que le territoire peut offrir une large gamme de productions.

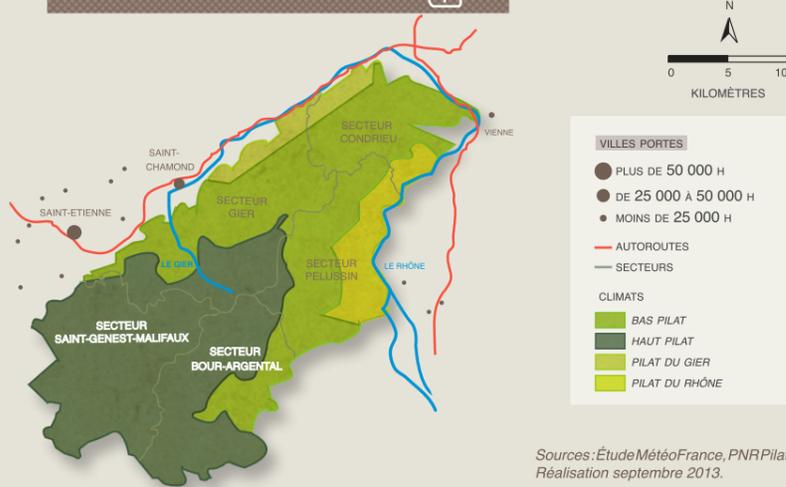
Le Pilat se démarque par sa situation péri-urbaine qui induit de nombreuses opportunités de commercialisation pour les produits du territoire, notamment en circuit court : 2 millions de consommateurs vivent aux portes du Pilat, à moins de 50 km.

Cependant, selon les zones, les agriculteurs sont confrontés à :

- de fortes pentes ;
- des sols légers et acides ;
- des hivers longs sur les hauteurs ;
- des sécheresses marquées...

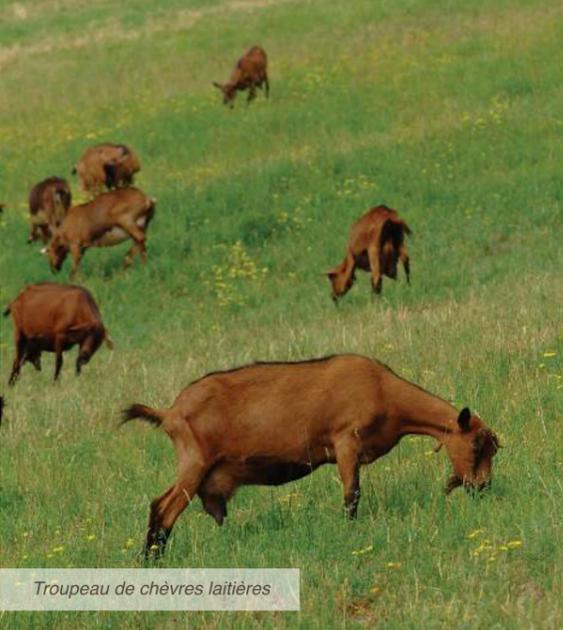


Le Pilat, des climats contrastés



Dans le Pilat, l'étude des précipitations et des températures amène à différencier 4 zones climatiques :

- Le Haut Pilat, à plus de 800 mètres d'altitude est la zone la plus froide et la plus arrosée ;
- Le Pilat du Rhône, à moins de 350 mètres d'altitude, est peu arrosé et bénéficie de l'influence méditerranéenne ;
- Le Pilat du Gier, à moins de 400 mètres d'altitude, est moins chaud mais plus sec que le Pilat du Rhône ;
- Le Bas Pilat, à des altitudes comprises entre 350 et 800 mètres d'altitude, regroupe le reste du Pilat. Cette zone est moins arrosée et plus chaude que le Haut Pilat.



Troupeau de chèvres laitières

Des productions diverses, adaptées au territoire

Si l'élevage est bien présent dans tout le territoire, certains secteurs se sont spécialisés.

Par exemple, le lait de vache est surtout produit dans les secteurs de Saint-Genest-Malifaux et de Bourg-Argental, où les surfaces en prairies et fourrages occupent plus de 90 % de la SAU.

Le vin et les fruits du Pilat sont produits dans les secteurs de Pélussin et de Condrieu où le climat est particulièrement adapté.

Vaches allaitantes (vaches à viande)

Le cheptel du pilat



Une surface agricole principalement destinée aux productions animales

Dans le Pilat, les surfaces agricoles occupent 48 % du territoire soit environ 24 450 hectares, le reste étant consacré à la forêt (44 %) et aux zones urbanisées (8 %).



Répartition de la SAU du Pilat

GRANDES CULTURES (céréales et oléagineux)

Les céréales sont majoritaires avec du blé tendre, de l'orge, du triticale, du seigle et du maïs grain. Des oléagineux, colza et tournesol sont aussi cultivés.

3 495 HA

CULTURES PERMANENTES (vignes, arbres fruitiers et petits fruits)

Parmi les arbres fruitiers, la surface est surtout occupée par des pommiers, mais aussi des poiriers, des cerisiers et des abricotiers. Pêchers, pruniers et petits fruits sont moins présents.

1 606 HA

AUTRES CULTURES

Elles comprennent notamment les surfaces en maraichage, en horticulture et en jachère.

451 HA

SUPERFICIE TOUJOURS EN HERBE (STH)

Prairies permanentes²

11 426 HA

CULTURES FOURRAGÈRES

Principalement prairies temporaires⁴ et maïs ensilage.

7 488 HA

Plus des trois quarts de la SAU¹ (prairies, fourrages et la majeure partie des grandes cultures) sont destinés à l'élevage.

Source : RGA 2010



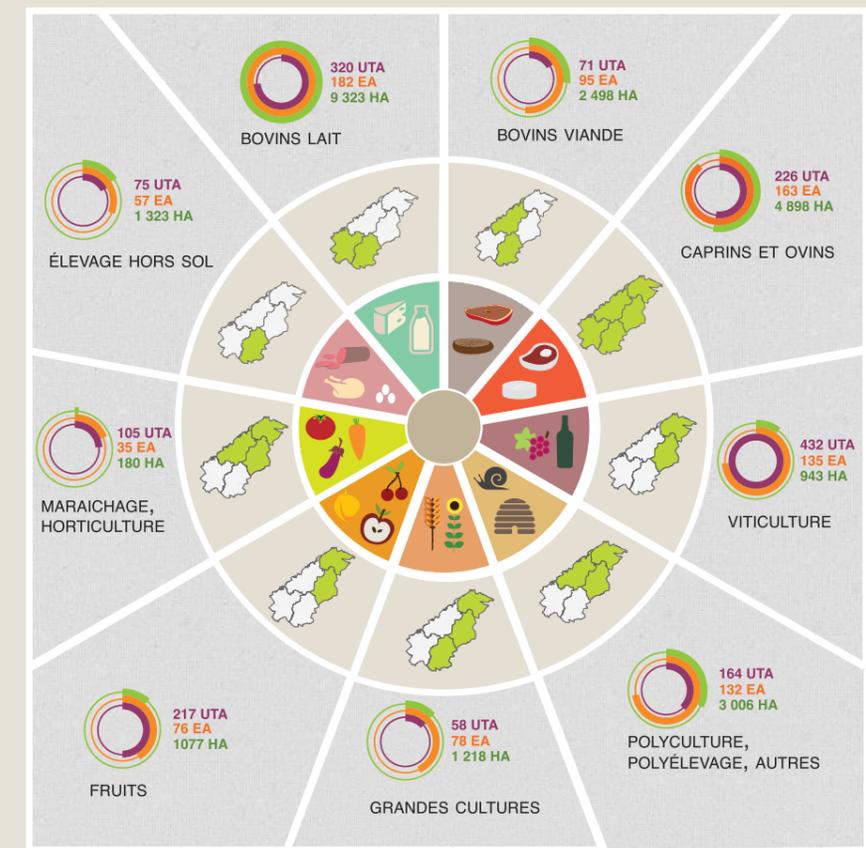
Les spécialisations bovins laitiers et caprins/ovins sont particulièrement importantes sur le territoire.

Elles représentent près de 70 % de la SAU, 35 % des exploitations agricoles, et 30 % des emplois agricoles.

Les spécialisations viticulture et arboriculture génèrent aussi de nombreux emplois même si elles occupent une faible part de la SAU.

- PRINCIPAUX SECTEURS
- UTA = UNITÉ DE TRAVAIL ANNUEL
- EA = EXPLOITATIONS AGRICOLES
- HA = HECTARES

Productions, nombre d'exploitations, surfaces et emploi par spécialisation des exploitations



Source : RGA 2010

1 SAU : Surface Agricole Utilisée.

2 Prairies permanentes : elles comprennent les prairies semées depuis plus de 6 ans ou les prairies naturelles, c'est-à-dire qui n'ont jamais été renouvelées.

3 Jachères : terre labourable qu'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte.

4 Prairies temporaires : ce sont les prairies semées depuis 6 ans ou moins.

Des filières de qualité

Dans le Pilat, les filières bovines laitières, caprines laitières, ainsi que les filières arboricoles et viticoles jouent un rôle majeur en terme de surfaces, d'emplois agricoles, mais aussi de chiffre d'affaires.

Des filières longues pour les produits du Pilat

La majorité des produits du Pilat sont intégrés dans des filières longues, c'est-à-dire des filières avec plusieurs intermédiaires. Ils sont donc susceptibles d'être distribués et commercialisés assez loin de leur lieu de production. Ainsi, ces produits de qualité sont reconnus à l'échelle nationale et même internationale pour le vin par exemple.

Au travers de ces filières longues, certains produits comme le lait sont transformés ou conditionnés dans des industries agro-alimentaires. Ces dernières, très présentes sur le territoire et au niveau des villes portes, participent de façon non négligeable à l'activité du Pilat et génèrent notamment de nombreux emplois locaux.

La filière bovin lait, principale filière du territoire



Dans le Pilat, la plupart des exploitations vendent leur production directement à des entreprises qui collectent le lait : 83 % des exploitations sont des livreurs, 12 % des mixtes et 5 % des fromagers.

Deux entreprises se partagent la collecte des 37 millions de litres de lait produits (en 2011) par les livreurs et les mixtes :

- 59 % du volume est collecté par SODIAAL UNION - coopérative d'envergure nationale - le secteur de Saint-Genest-Malifaux étant le cœur de sa collecte du Pilat. Le lait est ensuite vendu à des entreprises du groupe telles que Candia, à Vienne ou Saint-Étienne, et Yoplait à Vienne. Celles-ci le transforment en lait UHT, en yaourts, ou en fromages blancs, destinés principalement aux GMS¹ ;
- 41 % du volume est collecté par la fromagerie Guilloteau. Cette entreprise privée, basée à Pélussin, fabrique une gamme de produits de marque « Pavé d'Affinois » et « Fromagers d'Affinois », commercialisée principalement en GMS.



VALORISATION

En 2011, 19 exploitations bovines laitières produisent sous le label Agriculture Biologique, ou sont en conversion.

C'est la coopérative SODIAAL qui se charge de la collecte du lait issu de l'agriculture biologique, qui représente près de 3 millions de litres de lait, soit 14 % du volume sa collecte.

Part de la filière bovin lait dans l'activité agricole du Pilat.
Sources : Pnr du Pilat / RGA 2010

- Main d'œuvre totale agricole
- Main d'œuvre salariée agricole
- Chiffre d'affaires total agricole

¹ GMS : Grandes et Moyennes Surfaces



JARGON : LAITIER, MIXTE OU FROMAGER

Un éleveur « laitier » (ou « livreur ») destine tout son lait à une entreprise qui vient le collecter ; il ne transforme pas à la ferme. Un « mixte » livre une partie de son lait et transforme l'autre à la ferme. Un « fromager » transforme la totalité de son lait à la ferme.

La filière caprin lait, une filière locale



La filière caprine laitière du Pilat produit annuellement 6,8 millions de litres de lait (2011). Beaucoup plus d'exploitations se dédient à la transformation que dans la filière bovine laitière, puisque 32 % des exploitations sont des fromagers, 13 % des mixtes et 55 % des livreurs.

Environ un quart du volume de lait de chèvre produit est directement transformé à la ferme, le reste étant collecté par la fromagerie Guilloteau et par la fromagerie de la Drôme :

- la société Guilloteau collecte 96 % du lait vendu par les producteurs. Celui-ci est transformé en fromages par la fromagerie Guilloteau ainsi que par la fromagerie du Pilat, société partenaire de la fromagerie Guilloteau, spécialisée dans le fromage de chèvre, et notamment dans la Rigotte de Condrieu ;
- la fromagerie de la Drôme collecte les 4 % restants et produit divers fromages de chèvre.



Part de la filière caprin lait dans l'activité agricole du Pilat.

Sources : Pnr du Pilat / RGA 2010

VALORISATION

Dans le Pilat, 16 exploitations agricoles dont 6 livreurs, 4 mixtes et 6 fromagers, sont habilitées à produire du lait labellisé AOC Rigotte de Condrieu.

Ainsi en 2011, 1,8 million de litres de lait labellisé a été produit, mais la totalité de celui-ci n'est pas transformé en Rigotte de Condrieu.

Au final, ce sont plus de 2 millions de Rigotte de Condrieu AOC qui sont vendus chaque année, environ un quart par voie fermière et trois quarts par voie laitière (Fromagerie du Pilat).

La filière viticole, des vins prestigieux pour une filière très dynamique !

Même si elle ne représente que peu de surfaces agricoles, la filière viticole est la filière qui emploie le plus, et qui représente le chiffre d'affaires le plus important.

Chaque année 30 000 hectolitres de vin issus de raisins du Pilat sont produits. Près des deux tiers de la vendange du Pilat est vinifiée dans des caves particulières, le reste étant vendu, soit à d'autres domaines sous forme de raisins fraîchement cueillis, soit - dans une moindre mesure - à la cave coopérative de Saint-Désirat (07).

VALORISATION

Pour sa production viticole, le Pilat bénéficie de 4 AOP et d'une IGP (anciennement « Vin de Pays »).

Pour les AOP, un quart des ventes s'effectue en vente directe.

Les autres circuits de distribution sont principalement les grossistes, les cavistes, et l'export pour les AOP Condrieu et Côte-Rôtie, alors que les GMS représentent le principal circuit de distribution pour l'AOP Saint-Joseph.

De plus, 5 exploitations viticoles sont déclarées en agriculture biologique ou en conversion sur le Pilat en 2012.



Part de la filière viticole dans l'activité agricole du Pilat.

Sources : Pnr du Pilat / RGA 2010

La filière arboricole, un produit emblématique : la pomme du Pilat !



La filière arboricole du Pilat est caractérisée par la production de pommes qui occupe 63 % des surfaces plantées en fruit. Cette filière est, avec la filière viticole, celle qui emploie le plus. Une partie des arboriculteurs du Pilat s'organise collectivement pour la production et/ou pour la commercialisation des produits. Sur le territoire, les arboriculteurs se regroupent notamment au sein de :

- La coopérative des balcons du Mont Pilat, une organisation de producteurs qui réunit des exploitations du plateau péluissinois engagées dans la charte qualité des pomiculteurs de France ; la coopérative se charge du tri, du stockage, du conditionnement et de la commercialisation des pommes et cerises. Elle vend principalement à des grossistes, en GMS et à l'export, notamment sous la marque « Les Balcons du Mont Pilat » ;
- Le syndicat des vergers du Pilat qui rassemble 9 exploitations du Pélussinois et du Gier autour de l'utilisation commune d'une marque : « Vergers du Pilat ».

Par ailleurs, le territoire dispose de 3 pressoirs pour la fabrication de jus de fruits.



Part de la filière arboricole dans l'activité agricole du Pilat.

Sources : Pnr du Pilat / RGA

VALORISATION

En plus des différentes démarches qualité mises en place par les organisations de producteurs, 14 exploitations arboricoles du Pilat ont une partie de leurs surfaces en agriculture biologique ou sont en conversion en 2012, principalement des surfaces en pommes et dans une moindre mesure en cerises, en poires et en pêches.

LES LABELS DE QUALITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES

D'après l'Institut National de l'Origine et de la Qualité



L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) est un signe français qui désigne un produit qui tire son authenticité et sa typicité de son origine géographique. Elle est l'expression d'un lien intime entre le produit et son terroir. Il disparaît au profit de l'AOP.

L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) est la transposition au niveau européen de l'AOC française pour les produits laitiers et agroalimentaires.

L'Indication Géographique Protégée (IGP) distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme, mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété.

L'Agriculture Biologique (AB) est un système de production agricole spécifique qui exclut l'usage d'engrais chimiques, de pesticides de synthèses, d'OGM, et limite l'emploi d'intrants. Le bien-être animal est respecté et l'usage de médicaments est limité et strictement encadré.

On retrouve aussi dans le Pilat d'autres signes de qualité tels que le Label rouge ou le CCP (Certificat de Conformité des Produits).



La filière viticole est la filière qui emploie le plus



Les pommiers recouverts de filets para-grêle

LA CHARTE QUALITÉ DES POMICULTEURS DE FRANCE



La charte qualité des pomiculteurs de France regroupe les pomiculteurs engagés dans une démarche d'agriculture durable.

Elle repose sur 3 piliers - environnemental, social et économique - et garantit notamment une production de fruits respectueuse de l'environnement, des arboriculteurs, de leurs salariés, ainsi que des consommateurs.

Les producteurs adhérents à cette charte se distinguent par l'utilisation du logo « Vergers écoresponsables ».

Des produits bien valorisés



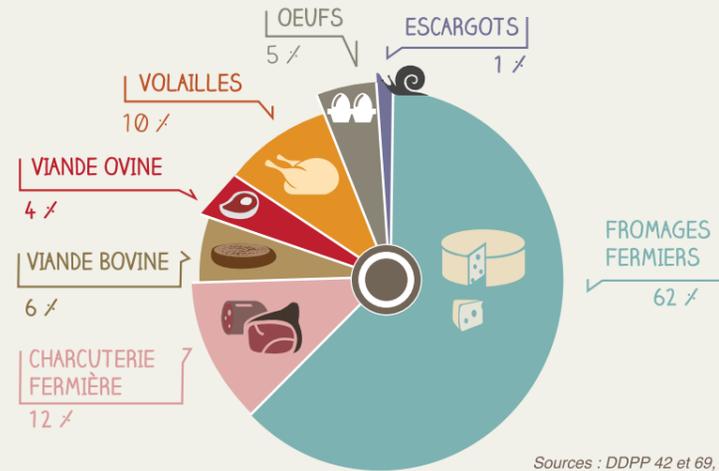
Par la transformation à la ferme

Dans le Pilat, plus de 150 exploitations agricoles possèdent un ou plusieurs ateliers de transformation de produits agricoles, la moitié transformant des produits animaux et l'autre moitié des produits végétaux.

Une large majorité des exploitations transformant des produits animaux pratique la transformation laitière, les autres étant tournées vers la charcuterie fermière, la volaille ou encore la viande bovine (cf. figure ci-contre).

Les ateliers de transformation de produits végétaux (hors vin) sont aussi très diversifiés, même si le pressage de fruits reste l'activité majoritaire.

Répartition des ateliers de transformation de produits animaux



Sources : DDPP 42 et 69, 2011

Une agriculture intimement liée au Pilat et à sa biodiversité

Des ressources indispensables à l'agriculture

La diversité des sols, des milieux et des espèces du Pilat constitue une véritable richesse pour l'agriculture. En effet, cette diversité contribue largement à la variété des produits agricoles mais aussi à leur typicité et à leur qualité.

De plus, l'eau, assez abondante sur le territoire, permet l'irrigation de surfaces en fruits principalement mais également en fourrages annuels tels que le maïs et en légumes. En 2010, ce sont 1 400 000 litres d'eau qui ont été utilisés pour l'irrigation de 890 hectares.



L'élevage ovin participe au maintien des milieux ouverts

Par la vente en circuits courts

Dans le Pilat, 30 % des exploitations agricoles vendent au moins un produit en circuit court ; les produits qu'elles sont le plus nombreuses à proposer étant les produits animaux (viande et lait) ainsi que les fruits.

Selon les exploitations, ce mode de commercialisation représente un débouché plus ou moins important. En effet, pour 42 % d'entre elles la vente en circuit court constitue plus des trois quarts de leur chiffre d'affaires total alors que pour d'autres, ce n'est qu'un complément.

Ce sont les producteurs de légumes, de miel et de fruits qui ont le plus recours à ce mode de commercialisation.

Parmi les circuits courts, la vente à la ferme, les marchés, les points de vente collectifs et la vente à des commerçants détaillants sont les plus répandus dans le Pilat, même si d'autres existent tels que la vente en AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ou pour la restauration collective...

Par la « labellisation »

L'agriculture biologique, en plein essor dans le Pilat, est présente dans toutes les grandes filières, mais aussi dans de nombreuses productions moins développées sur le territoire. Ainsi, en 2012, environ 70 exploitations agricoles pratiquent l'Agriculture Biologique, sur 1 600 hectares.

D'autres signes de qualité spécifiques à un produit tels que les AOP sont bien représentés dans le Pilat. Ils garantissent la qualité des produits et sont reconnus au niveau européen.

LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES HORS TRANSFORMATION

Les activités de diversification regroupent les activités lucratives réalisées par l'exploitant, autres que directement agricoles. Dans le Pilat, peu d'exploitations développent une activité de diversification, autre que la transformation de produits agricoles, dans le cadre de l'activité de l'exploitation. Les exploitations agricoles qui diversifient leurs activités proposent le plus souvent du travail à façon pour des travaux agricoles ou non-agricoles, comme le déneigement. L'agri-tourisme reste peu développé, avec une vingtaine d'exploitations qui s'est orientée vers l'hébergement, la restauration ou d'autres activités touristiques.

Des pratiques agricoles qui contribuent à la préservation des ressources

Si le Pilat offre des ressources indispensables à l'agriculture, son paysage et sa biodiversité exceptionnelle sont en partie issus des traditions agricoles qui l'ont façonné.

En effet, le Pilat héberge de nombreuses espèces qui sont inféodées aux pratiques agricoles et notamment aux pratiques d'élevage telles que la fauche ou le pâturage. En conséquence, avec plus de 11 426 hectares de prairies permanentes, 1 153 hectares de haies mais aussi de nombreux murets en pierre et autres éléments fixes du paysage, l'agriculture du Pilat contribue largement à sa biodiversité et participe aussi à d'autres enjeux environnementaux tels que le stockage du carbone ou encore la continuité des milieux naturels entre eux (trame verte¹).

Pour préserver ces milieux agricoles remarquables, et plus généralement la ressource en eau et la biodiversité du territoire, des dispositifs existent afin d'inciter ou soutenir les agriculteurs dans des pratiques peu impactantes. Par exemple, en 2011, plus de 1 000 hectares étaient engagés dans des MAET² pour la préservation des surfaces toujours en herbe et des éléments fixes du paysage, et près de 5 000 hectares étaient engagés en PHAE³ pour le maintien des surfaces en herbe.

¹ Trame verte : réseau permettant aux espèces animales et végétales de circuler, se reproduire, s'alimenter...

² MAET: Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées

³ PHAE2 : Prime Herbagère AgroEnvironnementale



L'agriculture façonne les paysages du Pilat



Le marché, le mode de commercialisation en circuit court le plus répandu dans le Pilat, après la vente à la ferme

Une agriculture inscrite dans une histoire dynamique



Que faire pour encourager l'agriculture du Pilat ?

Enjeux pour l'avenir

- Protéger le foncier agricole
- Revaloriser le métier d'agriculteur et favoriser la transmission des exploitations agricoles



Enjeux pour l'avenir

- Diversifier les productions et valoriser localement les produits du Pilat
- Pérenniser les filières longues



Enjeux pour l'avenir

- Améliorer les performances environnementales des entreprises agricoles pour la préservation des ressources naturelles et l'atténuation du changement climatique
- Anticiper et s'adapter au changement climatique



L'activité agricole

En 30 ans, le Pilat a perdu 61 % de ses exploitations agricoles, les plus petites étant particulièrement touchées.

Le nombre d'actifs agricoles a également chuté significativement, même s'il est relativement stable depuis les années 2000. Le nombre de chefs d'exploitation et d'actifs familiaux a notamment diminué de moitié.

Ce phénomène s'accompagne cependant d'une augmentation des salariés dans les exploitations. Comme la dynamique d'installation est limitée, l'âge moyen des chefs d'exploitations a tendance à augmenter : près de la moitié des exploitations sera confrontée à la succession de son chef d'exploitation dans les dix années à venir.

A cela, s'ajoute une importante diminution de SAU : sur le Pilat, 6 062 ha ont disparu en 30 ans, du fait de la pression urbaine et de l'augmentation des surfaces boisées.

Néanmoins, comme la diminution du nombre d'exploitation a été plus importante que celle de la SAU, la surface moyenne par exploitation a tendance à augmenter.

En parallèle, la taille économique des exploitations agricoles tend à s'accroître et les formes sociétales se développent de plus en plus au détriment des formes individuelles.

Les productions et leur valorisation

La filière bovine laitière qui a subi plusieurs crises, voit ses exploitations et ses surfaces régresser. Cependant, la production de lait issue de l'agriculture biologique se développe et crée un débouché supplémentaire pour la filière. Son avenir est particulièrement dépendant des choix des collecteurs.

La filière lait de chèvre, avec son fort ancrage territorial, son orientation vers la transformation fermière et le développement de l'AOP « Rigotte de Condrieu » progresse depuis 10 ans en terme de surface, d'emplois, de technicité et de valorisation des produits.

Les surfaces plantées en arbres fruitiers ayant tendance à diminuer depuis 10 ans, la filière arboricole s'oriente de plus en plus vers la valorisation de sa production, avec des démarches telles que la Production Fruitière Intégrée (PFI)¹.

Les surfaces plantées en vigne, le nombre d'exploitations et l'emploi salarié de la filière viticole augmentent significativement. De plus, la vente de vendanges fraîches, et l'oénotourisme se développent.

Parallèlement aux grandes filières, les exploitations spécialisées en maraîchage/horticulture, bovins viande et porcs/volailles sont en progression et proposent généralement des produits transformés, commercialisés en circuit court.

Les ressources naturelles et le changement climatique

Même si la STH (Superficie Toujours en Herbe) a diminué de 2 200 ha en 10 ans, que des problèmes d'érosion persistent dans certains secteurs et que des pratiques intensives demeurent, les exploitations agricoles s'orientent de plus en plus vers des modes de production favorables à la biodiversité et plus respectueux des ressources naturelles. Ainsi, le nombre d'exploitations agricoles converties à l'agriculture biologique ou engagées dans des démarches telles que la PFI augmente de plus en plus.

Par ailleurs, les effets du changement climatique, notamment sur les productions, commencent à être observés depuis quelques années dans le Pilat. Par exemple, la floraison de certaines espèces d'arbres fruitiers ainsi que la date des vendanges sont de plus en plus précoces.

¹ La PFI est définie par l'organisation internationale de lutte biologique comme « un système de production économique de fruits de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres, minimisant les effets secondaires et l'utilisation de produits agrochimiques, afin d'améliorer la protection de l'environnement et la santé humaine »

En tant que consommateurs, mais aussi en tant que citoyen du Parc du Pilat, ou juste de passage, vous pouvez encourager les agricultrices et agriculteurs du Pilat dans leurs activités.

QUELQUES SUGGESTIONS

- Respecter le travail des agricultrices et agriculteurs : je ne m'approprie pas les récoltes ;
- Respecter leur outil de production : je ne circule pas dans les parcelles et les cultures ;
- Respecter les élevages : je n'ouvre pas les barrières des pâtures, je tiens mon chien en laisse à proximité des troupeaux, je n'effraie pas les animaux ;
- Se renseigner sur les activités agricoles ;
- Visiter les fermes lors des opérations portes ouvertes (de Ferme en Ferme®, fermes ouvertes) ;
- Consommer les produits agricoles du Pilat ;
- Aider à l'acquisition collective des terres au travers de l'association Terre de Liens qui ensuite les reloue à de jeunes agriculteurs qui s'installent en agriculture biologique.



Chevrier avec son troupeau

Pour aller plus loin

L'OBSERVATOIRE PROSPECTIF DE L'AGRICULTURE
DU PILAT EN DÉTAIL, LES PRODUITS DU PILAT ET LES
POINTS DE VENTE

www.parc-naturel-pilat.fr

L'AGRICULTURE DE LA LOIRE

www.terresdeloire.fr

L'AGRICULTURE DU RHÔNE

www.rhone-alpes.synagri.com/portail/accueil69

DE FERME EN FERME

www.defermeenferme.com

TERRE DE LIENS

www.terredeliens.org

Les partenaires de l'observatoire prospectif de l'agriculture du Pilat

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

Agence Française pour le Développement et la Promotion
de l'Agriculture Biologique

Association des éleveurs de vaches laitières du Pilat

Association des producteurs biologiques du Rhône
et de la Loire

CER France Loire

CER France Rhône

Chambre d'Agriculture de la Loire

Chambre d'Agriculture du Rhône

Conseil Général de la Loire

Conseil Général du Rhône

Conservatoire Botanique National du Massif Central

Coopérative des Balcons du Mont Pilat

Direction Départementale de la Protection des Populations
de la Loire

Direction Départementale de la Protection des Populations
du Rhône

Direction Départementale des Territoires de la Loire

Direction Départementale des Territoires du Rhône

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Rhône-Alpes

Fédération drômoise des IGP

Fromagerie Guilloteau

Fromagerie du Pilat

Inter-Rhône

Météo France

Mutualité Sociale Agricole Ain-Rhône

Mutualité Sociale Agricole Loire-Ardèche

Organisme de Défense et de Gestion de l'AOC Rigotte
de Condrieu

Organisme de Défense et de Gestion de l'AOP Condrieu
Région Rhône-Alpes

Sodiaal Union

Solagro

Solidarités Paysans 69

SOS Solidarités Paysans 42

Syndicat des Vergers du Mont Pilat

Syndicat viticole de Chavanay

Contact



Parc naturel régional du Pilat,
Moulin de Virieu, 2, rue Benay

42410 PELUSSIN

04 74 87 52 01

www.parc-naturel-pilat.fr



CONCEPTION GRAPHIQUE : AGENCE LES KRAFTAMBULES - WWW.KRAFTAMBULES.FR

CRÉDITS PHOTOS : XAVIER PAGÉS - GIL LEBOIS - JEAN-LOUIS GONTERRE -
FRÉDÉRIC COURBET - JEAN-LUC RIGAUX - FLORENCE COSTE / PARC DU PILAT

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

Rhône-Alpes Région